



Association des Sinistrés de Lubrizol

**A : Monsieur Le Préfet de Seine Maritime
7 place de la madeleine, 76.000 ROUEN**

A Rouen, le mardi 14 avril 2020

Monsieur Le Préfet,

L'Association des Sinistrés de Lubrizol a fait un gros travail d'inventaire sur les Fiches de Données de Sécurité (FDS) de l'entreprise Lubrizol (rendues publiques via votre commission de Transparence). Outre le fait que cet inventaire démontre des manquements graves (que nous avons fait connaître au juge d'instruction), il s'avère que de nombreuses substances qui ont brûlées demeurent inconnues. Mais, pour les substances que nous connaissons via ces FDS, il semble que beaucoup d'entre elles sont : cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques... Bref, rien de bon pour nos enfants, ni pour l'ensemble de la population alentour de manière générale.

Vous vous êtes engagé, conformément aux directives du 1er Ministre, à une transparence totale. Pourriez-vous donc exiger de Lubrizol, de communiquer les substances manquantes et de compléter sans délai leurs FDS ?

Vous trouverez, accompagnant ce courrier, le rapport d'inventaire (effectué bénévolement par des citoyens contributeurs de notre association, qui réclament vérité, justice et réparation).

Ce travail était un préalable indispensable pour mieux comprendre l'étendue de la catastrophe survenue le 26 septembre dernier. Nous nous étonnons d'ailleurs 1° que les services compétents n'aient pas fait ce travail eux-mêmes et 2° qu'à la vue de l'importance des données manquantes il ait été possible d'émettre un avis sur une éventuelle autorisation de réouverture (et même d'exploitation à la base).

A ce jour, les odeurs continuent et sont de plus en plus fortes, les citoyens le manifestent nombreux, chaque jour sur notre groupe Facebook (25.000 membres) et sur le site de l'ATMO. Le JT de TF1 en a parlé il y a peu. Vous vous êtes engagé sur ce point : "Plus d'odeur !". Pourtant : les dirigeants de cette usine continuent de donner l'impression de faire la pluie et le beau temps sur votre/notre territoire. Les dirigeants de cette usine ne vous écoutent pas, alors que la population, dont vous avez la charge, continue d'être intoxiquée.

STOP ! C'est trop ! Le Président de la République nous demande des efforts en restant confinés, ce que fait la population. Mais dans ces conditions ce n'est pas acceptable : les habitants doivent rester confinés et ne peuvent même plus ouvrir les fenêtres à cause de l'odeur !

Nous attendons plus de fermeté de votre part, Cette usine doit créer un dôme (type center parc) pour confiner les odeurs une bonne fois pour toute. Cette entreprise en a les moyens financiers et fait preuve d'un manque de bonne volonté évidente.

Les riverains des communes, impactés par les odeurs, vous demandent s'il est possible d'obtenir une dérogation afin qu'elles puissent rejoindre de la famille, dans un secteur géographique éloigné, pour ne plus avoir à subir des maux de têtes, nausées, etc.. causées par ces odeurs.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier. C'est un appel à l'aide, les riverains n'en peuvent plus !

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations respectueuses.

**Simon de Carvalho
Président de l'Association des Sinistrés de Lubrizol.**